



Cette charte est le fruit de la collaboration d'un comité de bioéthique qui a travaillé en continuité avec les Chartes canadiennes et québécoises tout en mettant en valeur certains principes pour contrer l'âgisme.

Fondé en 2003, l'Observatoire Vieillissement et Société (OVS) vise à promouvoir le « bien-vieillir » des aînés en aidant la réflexion et la prise de décision individuelle et collective sur les défis qu'engendre le vieillissement de la population et ses conséquences sur la société. Il joue un rôle de vigie sociale dans différents domaines où l'âgisme peut se manifester. L'OVS a pour principal partenaire l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM).

Une copie de la charte est disponible sur le site Internet www.ovs-oas.org

Lien à l'article original : http://www.senioractu.com/Quebec-lancement-de-la-premiere-charte-des-droits-et-libertes-des-aines_a14314.html

{jcomments on}